

19 janvier 2024

Dernière Proposition de la direction

OATAM : Un budget AG/AI de 4%

AG : 2,5% -plancher de 65€ (soit un net ~2,43€ jour ~0,348 ct de l'Hr)

AI : 1,5% de masse salariale pour un nbr Salariés (inconnus à ce jour) avec un mini (non précis à ce jour)

IC (ingénieurs et cadres) : AI : 4% de leur masse salariale (nombre de salarié impactés ?)

0,1% pour l'égalité femme/homme distribué en octobre si besoins.

Prime d'équipe de 138€ à 145€

Date d'application au 1^{er} avril 2024

Budget spécifique de 0,1% consacré à l'Egalité H/F (non intégré au budget global si non utilisation)

Pour l'équipe de nuit pas de réévaluation des heures de nuits qui restent majoré à 15%, mais augmentation de la prime équipe nuit en 2 étapes,

Au 1^{er} avril : 220€ (dont 145€ équipe Jour)

Au 1^{er} octobre : 300€ (dont 145€ équipe Jour)

| salaire de base | AG mini NAO 2024 avec plancher | équivalent en % | AG 2,50% |
|-----------------|--------------------------------|-----------------|----------|
| 1 700,00 € | 65 € | 3,82% | |
| 1 800,00 € | 65 € | 3,61% | |
| 1 900,00 € | 65 € | 3,42% | |
| 2 000,00 € | 65 € | 3,25% | |
| 2 100,00 € | 65 € | 3,10% | |
| 2 200,00 € | 65 € | 2,95% | |
| 2 300,00 € | 65 € | 2,83% | |
| 2 400,00 € | 65 € | 2,71% | |
| 2 500,00 € | 65 € | 2,60% | |
| 2 600,00 € | 65,00 € | 2,50% | 65,00 € |
| 2 700,00 € | 67,50 € | 2,50% | 67,50 € |
| 2 800,00 € | 70,00 € | 2,50% | 70,00 € |
| 2 900,00 € | 72,50 € | 2,50% | 72,50 € |
| 3 000,00 € | 75,00 € | 2,50% | 75,00 € |
| 3 100,00 € | 77,50 € | 2,50% | 77,50 € |

pour un salaire de base de 1900€ les 65€ de plancher est équivalent à une AG de 3,42%

Proposition R1 – si non signature

- Un budget global 2024 de **3,2%** à distribuer sous forme d'AG/AI (négociation au sein de chacune des entités juridiques du Groupe)
- Un budget spécifique de **0,1%** consacré à l'Egalité H/F.
- > Date d'application au 1er avril 2024.

Revendications UNSA

- AG « augmentation générale » de 5 % pour les OATAM au 1er Avril 2024 (possibilité de faire 2.5% en avril 2024 et 2.5% en septembre 2024)
- AI de 1% de la masse salariale (OATAM) pour 50% des salariés(ées) avec un mini de 40€ au 1 avril 2024 (**hors promotions**)
- Pour les IC (ingénieurs et Cadres) AI et/ou STIP SIP de 6% de la masse salariale de la population concernée au 1 avril 2024
- Nous demandons que le taux horaire pour l'équipe de nuit soit identique à celui des collaborateurs d'Evreux (aujourd'hui sur Newlog, les hrs de nuit sont majorées de 15% avec prime au trimestre depuis octobre 2023. sur Evreux les heures sont majorées de 25%).
- Nous demandons pour les équipiers, qu'une partie des primes récurrentes (mensuelles) soient intégrées au salaire de base.
- Nous souhaitons l'intégration d'une clause de revoyure en septembre 2024

Pour les journaliers, administratifs et techniciens sans AI : pour 2024 sera uniquement 2.5% d'AG



Malgré des résultats historiquement forts et une inflation depuis 2ans très haute, la direction et le groupe préfèrent récompenser + ses actionnaires que ses salariés (plus particulièrement laissé à l'écart les métiers de la logistique).

La direction n'a retenu aucune des revendications de . Elle nous affirme que la plupart des salariés seraient plus favorable d'intégrer un budget AI et non d'avoir une AG plus importante. Elle préfère favoriser des solutions annexes comme l'évolutions des primes. La direction, par ces propositions a décidé de ne pas reconnaître à sa juste valeur les efforts de l'ensemble des salariés en récompensant tout le personnel avec une AG plus importante. L' comprend cette décision, elle est le reflet des dernières élections CSE qui est, de mettre en avant les défenseurs des mesures annexes et prime en tous genres.